



L'école d'athlétisme de COURIR À SAINT-AVÉ

COURIR, SAUTER, LANCER... C'est possible avec CASA

Affiliée à la Fédération Française d'Athlétisme

Chaque année, près de cent cinquante enfants sont accueillis le mercredi et/ou le samedi par les encadrants de notre association.

Quel type d'entraînement est proposé ?

Tous les ateliers (saut, course, endurance et lancer) sont travaillés de manière ludique pour les Eveils et poussins; on **privilégie le plaisir de faire de l'athlétisme en général** aux performances dans une discipline particulière. Cela viendra plus tard si l'enfant poursuit.

Où et quand se passent les entraînements ?

C'est au stade d'athlétisme derrière le Dôme ou dans la salle de sport Pierre Le Nouail quand il fait trop froid ou qu'il pleut.

Nous vous demandons de bien vouloir accompagner votre enfant jusqu'au lieu de rassemblement qui se trouve au niveau de l'entrée du stade.

Les horaires d'entraînement sont les suivants : Le mercredi de 14h00 à 15h30 et/ou le samedi de 10h00 à 11h30.

Nous vous demandons aussi de bien vouloir venir récupérer votre enfant à l'heure de fin de ces séances... L'équipe est toujours disponible pour échanger avec vous à la fin des entraînements.

Les enfants viennent avec une bouteille d'eau individuelle ou gourde.

L'association n'est en aucun cas responsable des pertes et oublis de vêtements. Les parents sont invités à venir récupérer les vêtements oubliés par leurs enfants.

Qui encadre les jeunes ?

	<u>les Minimes</u>	<u>les Benjamins</u>	<u>les Poussins</u>	<u>les Éveils athlétiques</u>
Le mercredi	Gilbert CHEVALIER, Alexandre BELLNKOT	Jean-Yves JAUNET	Hervé BRETON, Bernard LAUNAY, Normando PEREIRA, Charles DANA	
Le samedi	Frédéric SEVESTRE, Yves MITTELMANN	Antoine PIETTE	Philippe GALLO, Yolande LE THIEC, Frédéric RAULO, Nolwenn BRESSON	

Tous les encadrants sont des sportifs : certains sont des entraîneurs diplômés, d'autres ont suivi un stage leur permettant d'encadrer les jeunes.

Qui contacter ?

Par l'intermédiaire de notre adresse mail : asso.casa@laposte.net

Philippe Gallo vous répondra. Il est notre référent présent le samedi ; il est responsable des engagements des enfants aux compétitions ; son téléphone : **06 37 89 01 57**

Jean-Yves Jaunet est le référent du mercredi : **06 70 68 53 87**

INSCRIPTION

Quelle démarche effectuer pour licencier un jeune ?

1-En cas de renouvellement :

- Venir à la **journée des inscriptions de St-Avé samedi 09 septembre** à notre stand avec le dossier complet qui comprend les documents suivants :

- le **certificat médical de non contre-indication à l'athlétisme en compétition de - de 6 mois au moment de l'inscription** (Penser à prendre rapidement un RDV médical (mi-juillet)) ;

- le **règlement *** (voir les aides possibles ci-dessous) ;

- le **formulaire de demande de licence (licence obligatoire jusqu'à junior inclus)** ;

et remettre l'ensemble des documents à l'équipe de secrétariat.

- sinon, possibilité de remise du dossier complet les samedis suivants auprès de l'équipe de secrétariat présente aux entraînements ;

- impérativement **avant la dernière semaine de septembre** pour des questions d'assurance. **Au-delà, les éducateurs ne prendront pas en charge l'enfant.**

2- Pour les essais : 2 essais proposés à l'issue desquels l'enfant sera accepté seulement après remise du dossier complet aux entraîneurs.

Afin de faciliter le travail de secrétariat des bénévoles, ne tardez pas dans vos démarches. Merci de votre compréhension.

L'école d'athlétisme reprendra le Mercredi 13 Septembre 2015 à 13h45 au stade de SAINT-AVÉ derrière le Dôme

Quelles sont les catégories ?

Éveils athlétiques (EA)	Poussins (PO)	Benjamins (BEN)	Minimes (MIN)	Cadets (CA)	Junior (JU)
2011-2010-2009	2008-2007	2006-2005	2004-2003	2002-2001	2000-1999

TARIFS DES LICENCES DES ÉVEILS AUX JUNIORS INCLUS (INCLUANT LE MAILLOT POUR LES COMPÉTITIONS)

110 €

* Les aides possibles à la pratique du sport :

Possibilité de paiement par chèques vacances ANCV.

A) Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan C.A.F : Pour les jeunes de 8 à 20 ans révolus dont les familles perçoivent les bons C.A.F pour l'année 2015, déduction sur présentation du coupon.

B) Le Club : Tarifs dégressifs : - 10 € pour 2 licenciés, -15 € pour 3 licenciés.

C) Le comité d'Entreprise (Délivrance d'une attestation par le Club).